



## REGLEMENT PARTICULIER INDOOR FIREBALL 6<sup>e</sup> EDITION 2020

### PUBLICATION

Le Moto Club Fireball Motor Racing Team organise une manifestation en indoor qui se déroulera conformément au Code Sportif de la FFM, à ses Annexes, Règlements, au présent Règlement Particulier, ainsi qu'à toute autre réglementation finale approuvée par le directeur de course. La manifestation aura lieu les 15/16 février 2020 à Eurexpo Lyon 69.

### ACCES

A proximité de l'A43 et de l'A46, Eurexpo Lyon est au cœur du réseau autoroutier européen à 4h de Paris, 3h de Marseille, 1h30 de Genève, et 3h de Turin.  
A43, sortie Eurexpo

- *Accès visiteurs* : Boulevard de l'Europe 69686- Chassieu Cedex-France  
Latitude : 45.743527 / Longitude : 4.971918
- *Accès pilotes* : Avenue Louis Blériot 69686 Chassieu cedex France  
Latitude : 45.728546 / Longitude : 4.959676

### ORGANISATEUR

Moto Club Fireball  
978 route de Tardevel  
73390 Châteauneuf  
[fireballenduro@orange.fr](mailto:fireballenduro@orange.fr)

**IL EST OBLIGATOIRE D'UTILISER UN TAPIS ENVIRONNEMENTAL D'UNE  
TAILLE MINIMUM DE 1.60MX1M SUR LE SITE EUREXPO**

### **1. CONTROLE TECHNIQUE ET ENREGISTREMENT**

Les contrôles administratifs auront lieu à votre arrivée à l'accueil enduro du parking 9 le vendredi 14 février 2020 à partir de 9H jusqu'à 12H00 et de 14H00 à 18H et le samedi 15 de 8H00 à 9H30.

Les contrôles techniques s'effectueront vendredi à partir de 14H + samedi 15 de 8h00 à 9h30.

### **Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours avec **une pièce d'identité valide** ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

## **Contrôles techniques :**

Tous les participants devront présenter leurs machines et leurs équipements (protections dorsales aux normes en vigueur et casques).

Protection dorsale et pectorale : Norme CE et label FFM obligatoire.

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM :

- Pectorale: la norme EN14021 est fortement recommandée;
- Dorsale: la norme 1621-2 est obligatoire (les 1621-1 ne sont plus acceptées)
- Gilet intégral (pectorale et dorsale intégrées) : La norme 1621-2 est obligatoire pour la dorsale et la norme EN 14021 est fortement recommandée pour la protection pectorale.
- Tous les casques doivent être marqués avec l'une des marques d'homologation des normes internationales officielles suivantes : FIM, Europe / ECE 22/05, Grande Bretagne BSA et B, USA SNELL+2005 ou Japon JIS.T. Il est obligatoire d'utiliser un casque datant de moins de 5 ans. Aucun objet saillant, lumière, caméra et autres, ne doit être placé sur le casque.

En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

**Caméras autorisées si montage accepté par le commissaire technique.**

***Parc fermé :** Les pilotes devront prévoir un système antivol individuel lorsqu'ils stationneront leurs véhicules dans le parc fermé. Le moto club décline toute responsabilité en cas de vols de véhicules et/ou d'affaires personnelles pendant la manifestation.*

## **2. BRIEFING COUREURS**

La réunion avec les coureurs aura lieu le samedi 15 février 2020 à 9H30 au QG du moto club.

## **3. HORAIRE DE LA MANIFESTATION**

Vendredi 14 février 2020 : Accueil administratif et technique, accès au salon.

Samedi 15 février 2020 : De 8H00 à 9H30 Accueil administratif et technique  
9H30 Briefing pilotes  
De 10H00 à 19H00 Manches chronométrées

Dimanche 16 février 2020 : De 9H à 18H manches chronométrées

Le moto club Fireball pourra modifier les horaires selon les circonstances et le tracé à sa convenance.

#### **4. COUREURS ADMIS**

Les coureurs admis seront en possession d'une licence FFM motocross ou enduro en cours de validité.

Des licences à la journée (LAJ) préalablement établies via le site de la FFM, avec un certificat médicale valide, seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation.

Age minimum 15 ans

Cylindrée minimum 125cm<sup>3</sup>

#### **5. ORDRE DE DEPART**

L'ordre de départ des différentes manches sera établi selon le classement des manches précédentes.

#### **6. CARACTERISTIQUES DE LA PISTE**

De type X-Trem :

- Longueur : comprise entre 300m et 400m
- Largeur : 5 m
- Revêtement : alternant terre végétale et bitume
- Obstacles : de type naturels et artificiels

#### **7. ASSURANCE RC**

Le Moto Club Fireball a souscrit une assurance organisateur auprès de l'assureur Lloyds de Londres – syndicat 1991- représenté par CARROLL & PARTNER sous le numéro de contrat .....

#### **8. RESULTATS**

Les classements seront affichés au cours des journées dans le parc fermé.

#### **9. HEBERGEMENT**

<https://www.booking.com/>

#### **10. OFFICIELS**

Directeur de course :	Mr André Liogier	Licence :
Arbitre :	Mr Christian Sulpice	Licence :
Commissaire technique responsable :	Mr Christian Laniel	Licence :
Responsable du chronométrage :	Motott	Licence :
Directeur Technique :	Mr Christophe Delcourt	Licence : 172069

#### **11. MACHINES ET CATEGORIES ADMISES**

Machines acceptées : de type motocross et enduro de 125 cm<sup>3</sup> à 550 cm<sup>3</sup>

Catégories : Elite, National, Féminine, Junior (15 ans à 18 ans), Electrique, Vétéran (+ de 37 ans), Super Vétéran (+ de 47 ans).

#### **12. ENGAGEMENTS ET CHRONOMETRAGE**

**Engagement :**

Montant : L'engagement est fixé à 125€

Aucun remboursement à compter du 5 février 2020

Engagement en ligne : [www.motott.fr](http://www.motott.fr) rubrique Rhône-Alpes puis Indoor

Informations pilotes sur le site Internet : [www.fireball-enduro-cross.com](http://www.fireball-enduro-cross.com)

Contact: Mr. Delcourt Christophe

E-mail: [fireballenduro@orange.fr](mailto:fireballenduro@orange.fr)

Les numéros de course seront déterminés par le club organisateur.

Les numéros seront visibles sur le site MotoTT après validation du club.

Les plaques N° seront fournies sur place lors du contrôle administratif.

Aucune confirmation par écrit ne sera envoyée.

Pour les non licenciés, la licence UNE MANIFESTATION couvre les trois jours de

course. Licence à prendre et finalisée sur le site de la FFM.

**Aucune licence journée ne sera délivrée sur place.**

Chronométrage : Motott


Par transpondeur : oui

### 13. **MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Médecin responsable médical : Docteur Fabrice Grangon

Nombre de secouristes : 8 + 1 médecin

Nombre véhicule premiers secours : 1 + Pompiers Eurexpo

<b>Visa du Moto-Club</b>	<b>Visa de la Ligue</b>	<b>Visa de la FFM</b>
Date : 04/11/19  	Date :	Date : Numéro :